



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11131  
26 novembre 1973  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 26 NOVEMBRE 1973, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU YEMEN DEMOCRATIQUE

D'ordre de mon gouvernement, et à propos de la lettre du Chargé d'affaires par intérim du Qabus de l'Oman, qui vous a été adressée et qui a été distribuée comme document du Conseil de sécurité le 20 novembre 1973 (S/11121), j'ai l'honneur d'appeler votre attention sur ce qui suit :

Le 19 novembre 1973, le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire du Yémen a publié le communiqué officiel ci-après :

"Le Ministre adjoint de la défense du Gouvernement du Qabus de l'Oman a prétendu qu'un avion militaire des forces aériennes de la République démocratique populaire du Yémen avait attaqué des positions se trouvant sur le territoire du 'Sultanat d'Oman'. Le Gouvernement de la République démocratique populaire du Yémen rejette catégoriquement ces allégations. A un moment où la solidarité des peuples arabes contre le sionisme et l'impérialisme est totale, ces affirmations mensongères ne font que mettre en évidence l'état de panique dans lequel se trouvent ceux qui s'opposent aux aspirations légitimes des peuples arabes. L'allégation des fantoches du colonialisme de l'Oman a certainement pour objet de masquer les visées agressives dirigées contre notre intégrité territoriale."

La lettre que nous vous avons adressée le 25 septembre 1972 au sujet d'allégations analogues faites par le Qabus de l'Oman, contenait notamment le passage suivant :

"Le véritable problème du Sultan et de ses protégés ne se situe pas au-delà des frontières de l'Oman, où le Front populaire pour la libération de l'Oman et du golfe arabe continue de livrer une guerre de libération contre la domination étrangère. Le Front a pratiquement libéré la province de Dhofar, et la capitale même du Sultan ne semble plus bénéficier de l'immunité coloniale."

L'affirmation selon laquelle "des unités de l'armée régulière du Yémen du Sud ont pénétré en territoire omanais" est absolument dénuée de fondement. Toutefois, il est vrai que le Qabus et ses maîtres coloniaux doivent faire face à une révolution armée déclenchée par les masses omanaises sous la direction du Front populaire

pour la libération de l'Oman et du golfe arabe, qui a célébré le 9 juin 1973 le huitième anniversaire de sa création. Ce front a été constitué bien avant l'accession de la République démocratique populaire du Yémen à l'indépendance et on ne saurait le ramener à un simple "mouvement de révolte".

Quel que soit le portrait qu'une propagande exubérante trace de l'Oman "indépendant", le fait est que ce territoire se trouve sous domination coloniale, politiquement, économiquement et militairement. Les bases militaires coloniales de Massirah et de Sallalah protègent non pas les masses opprimées de l'Oman, mais le trône du Sultan. Ce sont les masses de l'Oman et leur front révolutionnaire qui résistent vaillamment à la domination étrangère et luttent pour libérer leur pays du joug d'un régime despotique soutenu par la domination coloniale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Abdalla S. ASHTAL